PLAN STRATÉGIQUE DE 2015 À 2018 DE L'ACMTS

Éclairer les choix dans une nouvelle ère des soins de santé au Canada

ACMTS Preuves à l'appui.

INTRODUCTION

Depuis sa création en 1989, l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS) est une source d'information digne de foi, objective et fondée sur des données probantes quant à l'utilisation optimale des technologies de la santé, notamment les médicaments d'ordonnance. À titre d'organisme d'évaluation des technologies de la santé d'envergure pancanadienne, l'ACMTS analyse l'efficacité clinique et la rentabilité de médicaments, de tests diagnostiques, d'interventions, de dispositifs et de matériels médicaux, dentaires et chirurgicaux. L'Agence est un producteur majeur d'avis et de conseils, de recommandations et d'outils axés sur la promotion de l'utilisation optimale des technologies de la santé, qui tient compte du contexte local de la prise de décisions. Elle exerce également un rôle important de courtier de connaissances en favorisant la production, la diffusion et l'utilisation des données probantes au Canada.

L'ACMTS se dote du présent plan stratégique triennal dans l'intention de se tailler une place en tant que ressource de première importance pour le système de santé au Canada. Pour ce faire, elle s'est fixé trois buts primordiaux :

- **Offrir une proposition de valeur : éclairer l'élaboration des politiques en santé et la pratique clinique en offrant en temps opportun de l'information judicieuse aux décideurs.**
- **Élargir son rayonnement : favoriser l'ouverture et la réceptivité envers les preuves cliniques en santé.**
- **Établir les normes : promouvoir les preuves rigoureuses et concluantes, et la méthodologie de pointe.**

Le nouveau plan stratégique triennal mise sur les réalisations accomplies dans le cadre du précédent plan qui préconisait un nouvel équilibre entre la production d'analyses et le courtage de données probantes en santé, et centrait les efforts de l'organisation sur le client.

Pour éclairer l'élaboration de son plan stratégique, l'ACMTS a effectué une analyse de l'environnement et a tenu des groupes de discussion avec ses clients pour connaitre le contexte décisionnel et les besoins évolutifs des provinces et des territoires à qui elle offre ses produits et services. L'Agence œuvrera en collaboration étroite avec ses partenaires pour contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et des résultats sur la santé des Canadiens. Par souci de reddition de comptes, l'ACMTS a conçu des indicateurs afin d'évaluer son rendement en fonction de l'orientation déterminée dans son plan stratégique.

Tout l'effectif de l'ACMTS se réjouit à la perspective de l'influence favorable qu'exercera l'Agence sur la prise de décisions dans le secteur de la santé et exprime sa ferme intention d'atteindre les buts énoncés dans le présent plan stratégique.

VISION

L'évaluation des technologies de la santé éclaire chacune des décisions à propos des technologies de la santé.

MISSION

Améliorer la santé des Canadiens par la promotion de l'utilisation optimale des technologies de la santé.

VALEURS

Fondées sur sa culture et ses buts pour l'avenir, l'ACMTS a adopté quatre valeurs organisationnelles. Ces valeurs fondamentales la guideront dans son processus de prise de décisions et ses activités.

Leadership

L'ACMTS cerne les possibilités, prend des risques de manière avisée et est un chef de file mondial en évaluation des technologies de la santé.

Excellence

L'ACMTS tient ses promesses et s'emploie à dépasser les attentes de ses clients en mettant l'accent sur l'incidence et l'optimisation des résultats.

Sensibilité

L'ACMTS est proactive dans l'offre de soutien à ses clients en collaborant avec eux à la détermination de leurs besoins et en satisfaisant ces besoins en temps requis.

Collaboration

L'ACMTS forme et entretient des partenariats, et tient compte de l'opinion des patients, des cliniciens et d'autres intervenants dans la promotion de l'utilisation optimale des technologies de la santé au Canada.

BUTS ET OBJECTIFS

Offrir une proposition de valeur

Éclairer l'élaboration des politiques en santé et la pratique clinique en offrant en temps opportun de l'information judicieuse aux décideurs.

Dans l'environnement des soins de santé au rythme effréné où les ressources sont restreintes, l'accès en temps opportun à de l'information judicieuse en quantité suffisante par les intervenants et les décideurs qui en ont besoin est essentiel au fonctionnement efficient du système. Dans les dernières années, l'ACMTS a revu et redirigé ses activités afin de s'adapter de mieux en mieux aux besoins en information de ses clients, en s'assurant de leur offrir en temps opportun des produits et des services pertinents de haute qualité. L'ACMTS recherchera maintenant des possibilités de rehausser sa proposition de valeur en poursuivant l'expansion et l'amélioration de sa gamme de produits et de services dans les volets des dispositifs et des médicaments, en perfectionnant ses méthodes d'évaluation des technologies de la santé et en faisant de l'efficience une priorité dans ses processus d'examen.

Les praticiens du secteur de la santé s'en remettent de plus en plus à diverses technologies novatrices et évolutives dans la prestation de soins et de services de santé. Ce recours aux technologies pose un défi de taille aux systèmes de santé qui s'efforcent d'offrir des soins de qualité avec efficience. Pour appuyer ses clients dans leur prise de décisions, l'ACMTS entend perfectionner et enrichir son offre de produits et de services en ce qui a trait aux dispositifs et matériels médicaux en établissant des mécanismes structurés de détermination des sujets les plus pressants à examiner et en adoptant des approches originales pour stimuler et éclairer des changements de fond et l'évolution de la pratique. En définitive, l'ACMTS facilitera la tâche des systèmes de santé de se préparer à l'émergence de technologies novatrices et de choisir les technologies les plus efficaces et rentables.

En parallèle au perfectionnement de sa gamme de produits et services dans l'évaluation des dispositifs médicaux, l'ACMTS rehaussera le rendement des ressources investies dans le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM) et le Programme pancanadien d'examen des médicaments oncologiques (pCODR) en analysant l'efficience des processus d'examen et en trouvant les manières d'harmoniser au mieux les deux processus d'examen tout en préservant l'autonome des deux programmes. L'Agence entend continuer à s'appuyer sur son engagement envers la transparence en publiant le plus d'information possible sur ses méthodes, son rendement, l'impact de ses produits et services et ses projets en phase d'élaboration.

Objectifs:

1. Perfectionner la démarche d'évaluation technologique des dispositifs et matériels médicaux tout au long de leur cycle de vie.
2. Veiller à l'optimisation continue des processus pour répondre à la demande d'examen de médicaments et de projets sur l'utilisation optimale de technologies de la santé.
3. Rehausser la transparence en ce qui a trait aux méthodes, au rendement, à l'impact des produits et des services, et aux projets en phase d'élaboration.

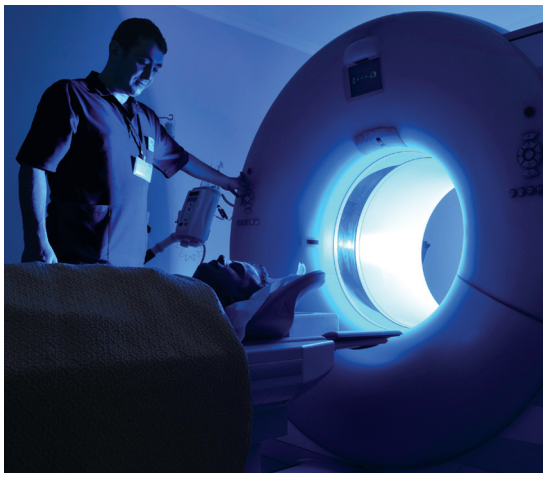

BUTS ET OBJECTIFS

Élargir son rayonnement

Favoriser l'ouverture et la réceptivité envers les preuves cliniques en santé.

Établir et entretenir des relations avec les multiples intervenants de l'environnement des soins de santé est essentiel si l'on souhaite exercer une influence et éclairer la prise de décisions. Tous au sein du système de santé se rendent compte de la nécessité de la participation des patients et du public à la prise de décisions sur la conception, l'organisation et la prestation des services de santé. L'ACMTS a mis en place des mécanismes de participation des patients au processus d'examen des médicaments et elle entend cerner les possibilités d'étendre cette participation à d'autres activités organisationnelles. En outre, l'Agence sollicitera la participation de cliniciens, qui sont les utilisateurs des technologies de la santé et les intermédiaires entre les patients et le système de santé, dès le début et tout au long du cycle de vie de ses projets afin que les preuves cliniques éclairent la prise de décisions au sujet des politiques, de l'approvisionnement et de la pratique clinique. Pour soutenir efficacement les modèles évolutifs de prise de décisions et de prestations de soins en commun, l'ACMTS offrira des possibilités de susciter une meilleure compréhension des outils, études et projets de recherche rigoureux, et ainsi permettre l'utilisation des preuves cliniques. Des décisions sur des technologies de la santé sont prises à divers échelons du système de santé; l'ACMTS s'emploiera à élargir sa portée au-delà de son auditoire traditionnel afin de remplir son mandat.

Objectifs:

4. Adopter les pratiques exemplaires émergentes en ce qui a trait à la participation des patients à l'évaluation des technologies de la santé.
5. Susciter la participation des cliniciens à toutes les étapes afin de promouvoir les changements, fondés sur des preuves cliniques, de comportement dans la pratique clinique.
6. Doter les décideurs des compétences et des outils leur permettant de prendre des décisions éclairées à propos des médicaments, des dispositifs et des interventions en se fondant sur des preuves cliniques.
7. Rehausser la visibilité et la notoriété de l'organisme à tous les échelons décisionnels du système de santé.

BUTS ET OBJECTIFS

Établir les normes

Promouvoir les preuves rigoureuses et concluantes, et la méthodologie de pointe

Dans tous les secteurs d'activité du système de santé, les décideurs se butent souvent à l'absence de données probantes sur les effets bénéfiques, les effets néfastes, les couts et d'autres aspects de l'utilisation d'une technologie de la santé. Dans certains cas, il n'y a pas de preuves cliniques pour éclairer la prise de décisions, tandis que, dans d'autres cas, les données ne sont pas de qualité suffisante pour guider les décisions avec le degré d'assurance ou de certitude souhaité. C'est ici qu'entre en jeu l'ACMTS dans son rôle important de source d'information digne de foi à l'appui des décisions concernant les politiques ou la pratique au sujet de l'adoption et l'utilisation judicieuse des technologies de la santé. Forte de son expertise dans la recherche en santé et grâce à ses relations avec les établissements universitaires, l'ACMTS, en collaboration avec ses partenaires et les intervenants, stimulera la création d'un environnement propice à la production et à l'utilisation de données probantes à la grandeur du Canada. Par des initiatives telles que son programme de consultation scientifique, son partenariat avec le Réseau sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments et ses liens avec de nombreux organismes au pays et sur la scène internationale, l'ACMTS est en position privilégiée non seulement pour faire valoir l'importance des preuves cliniques concluantes, mais également pour diriger la production et l'utilisation de ces données dans le but de favoriser les décisions judicieuses. L'ACMTS mettra tout en œuvre pour renforcer la capacité pancanadienne d'exécution en temps opportun d'analyses rigoureuses des preuves cliniques et économiques par ses activités de sensibilisation, d'information et d'éducation qui soutiendront la mise en application des pratiques exemplaires en évaluation des technologies de la santé et par des initiatives qui viendront encourager la conception et l'adoption de nouvelles méthodes d'évaluation des technologies de la santé.

Objectifs:

8. Faciliter la production de preuves cliniques rigoureuses et concluantes.

9. Adopter et promouvoir des méthodes scientifiques de pointe dans l'évaluation des technologies de la santé.

MESURER LES PROGRÈS ACCOMPLIS

L'ACMTS a adopté un cadre de collecte de données qualitatives et quantitatives exhaustives pour **évaluer ses activités et en mesurer l'impact**. L'information collectée fait office d'indicateur de l'ampleur de l'influence qu'elle exerce et de sa capacité à susciter un changement conformément à son mandat. L'ACMTS a incorporé à ses processus de planification des mécanismes de surveillance et de modification de ses stratégies en fonction de l'évolution de l'environnement externe ou d'un changement au sein de son organisation. Le conseil d'administration de l'Agence est celui qui examine les progrès accomplis et veille à ce que les buts et objectifs énoncés dans le présent plan stratégique correspondent aux besoins de la clientèle et demeurent pertinents et appropriés quant à la vision et à la mission de l'Agence.